

## BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAOUR - JUILLET 2021

## ÉDITO

Chères Vaouraises, Chers Vaourais,

À l'heure où je vous écris, cela fait exactement 100 jours que nous avons repris nos fonctions d'élu-e-s à Vaour. Et après cette vacance municipale de 4 mois et demi, il nous a fallu rattraper le retard en s'attelant à des dossiers importants, comme le vote du budget, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la mise en place de toutes les commissions municipales et biens d'autres sujets en urgence...

Conscients que nous n'en sommes qu'au début, c'est déjà une fierté pour nous de constater que notre démarche participative prend forme. Nous avons vraiment apprécié la bonne fréquentation des Cafés Citoyens, les échanges et les rencontres qui s'y produisent. Un bon nombre d'entre vous se sont engagé-e-s aux côtés de la municipalité en commissions ou lors des dernières élections régionales et départementales, et nous vous en remercions. C'est beau de voir que certaines idées qui naissent lors des Cafés Citoyens sont ensuite reprises et mises en application par le groupe de coordination municipale! Nous ferons de notre mieux pour que la parole des habitants soit portée aussi loin que possible et que les projets naissant dans les commissions aboutissent.

Notre rôle en tant qu'élus est également de représenter et de défendre les intérêts de la commune auprès des institutions dont elle dépend : la 4C (Communauté de Communes du Cordais et du Causse) ; le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) ; le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) ; le Département ; la Région ; la Préfecture ; les député-e-s et les sénateurs du Tarn... Nous avons repris contact avec tous ces acteurs politiques afin que Vaour puisse aussi bien apporter des solutions à des problématiques collectives que s'inspirer d'idées et d'actions menées ailleurs.

C'est pour continuer à tisser ces liens, pour se retrouver après ces longs mois de mise à distance, que nous vous invitons chaleureusement à venir le 14 juillet prochain à partager le pot de l'amitié dès midi. Ce sera le lancement d'un bel après-midi de rencontre et de partage, en musiques, danses, chansons, et autres animations, avec la participation d'un grand nombre de groupes et d'associations villageoises que nous remercions pour leur présence et leur action quotidienne.

L'envie de nous retrouver ne nous éloignera pas des problèmes en cours ou à venir. Qu'ils se situent à notre échelle villageoise ou à l'échelle nationale voire planétaire : sanitaire, climatique, social ou économique, nous avons pu constater que le village se trouvait à chaque fois impacté. Sommesnous capables de résister à la prochaine tempête ? À la prochaine sécheresse ? À une éventuelle nouvelle vague de l'épidémie ainsi qu'à ses conséquences humaines et économiques ?

Afin d'être plus réactifs, de gagner en efficacité et dans l'optique de m oins subir les prochaines crises, nous sommes en pleine reprise du Plan Communal de Sauvegarde des risques. Il est de notre devoir de prévoir des solutions aux problèmes à venir. Mais cela sera vraiment efficace si en plus des démarches municipales et des engagements individuels, la solidarité villageoise se met en marche comme nous l'avons vu à la Cité du Lac le soir de la tempête du 17 juin (coupure d'électricité et d'eau potable durant 3 jours), ou lors du feu de poubelles à Aymès durant l'été 2020, où de nombreux villageois et autres passants s'étaient mobilisés. Merci pour tous ces exemples de solidarité spontanée.

Pour obtenir une entraide villageoise au quotidien, en d'autres termes une capacité de résilience plus forte, cela implique une solidarité faite de confiance réciproque entre voisins, du respect des différences entre générations, de l'avis des anciens comme de celui des jeunes, de la vie des jeunes comme de celle des anciens, des libertés individuelles, des modes de vie, des modes d'éducation, de culture... Pour cette raison et malgré nos différences, il est urgent de se réunir et de partager de bons moments ensemble. Venez donc nombreux, boire un coup, partager une valse, et célébrer, toutes et tous ensemble, le 14 Juillet! On vous racontera la suite et on fera la Photo des Gens Présents, comme en 2000 et en 2018! Alors soyons Présent-e-s, à l'écoute de nos voisins et engagé-e-s pour notre village! Pour résister soyons groupé-e-s...

Jérémie Steil

#### **SOMMAIRE**

Informations municipales. p.2 - 3

Communauté de Communes 4C. p. 3 - 7

Vie du village Autrefois. p.8

Vie du village Aujourd'hui. p.3 - 7

Informations aux habitants. p.9-10

Portaits d'élus et d'habitants. p.10

Vie associative. p.11 - 15

Courrier des lecteurs. p.16

Offre d'emploi. p.16

Curieux noms de rues. p.17

Infos pratiques. p.18

+ Flyer Fête au Village joint



## INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCE À LA MAIRIE LES LUNDIS DE 10H À 12H DE MEMBRES DU GROUPE DE COORDINATION

L'ancien "Groupe de Travail" est devenu le "Groupe de Coordination". Il correspond au Conseil Municipal "élargi", il s'agit du groupe décisionnaire "de base", et compte 19 membres, 11 élu.e.s et 8 autres personnes qui ont décidé de s'engager aux côtés des élu.e.s!

Une ou deux personnes du Groupe de Coordination tiennent une permanence de 10 h à 12 h tous les lundis au mois de juillet, puis en septembre.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

#### Résumé. Les compte-rendus officiels sont disponibles en mairie.

- 1-Séverine Touzet ne souhaitant pas renouveler son contrat a quitté France-Services et l'Agence Postale ce 30 juin. Une offre d'emploi est validée par l'équipe municipale.
- 2-Le contrat de Basile Bernard est renouvelé.
- 3- Toiture de l'église : le dossier est compliqué, il faudrait faire appel à un architecte pour aider à monter un dossier de subventions.
- 4- Claire Elie a proposé d'aider au secrétariat de la mairie de Saint-Michel de Vax en attendant l'embauche d'une nouvelle secrétaire. Ses heures supplémentaires seront payées par cette commune.

## **INCENDIES**

#### Prévenir

L'été arrive et avec lui le risque d'incendie.

Nous savons tous que par arrêté nous ne devons pas allumer un barbecue dans la nature, ni jeter des mégots.

Nous passons la débroussailleuse près de notre maison ou nous demandons de l'aide pour le faire.

#### Lutter

Mais que faire en présence d'un début d'incendie ? D'abord, ne pas s'affoler.

Ensuite, appeler les pompiers, c'est le 18

Nous donnons notre nom, adresse, et nous indiquons le lieu de l'incendie. Nous décrivons l'environnement

du feu, par exemple une maison, une forêt et informons s'il y a un risque de propagation.

Nous pouvons guider les pompiers en leur décrivant la route ou le chemin à prendre.

Nous suivons les conseils donnés par téléphone.

En attendant l'arrivée des secours, nous pouvons agir, mais surtout sans prendre de risque :

mettre en sécurité les animaux et voitures et éventuellement fermer les portes de la maison, ainsi que les volets.

Attention aux aérosols. Retirez le bouchon, mettre les deux parties séparées dans les poubelles jaunes.

## RAPPEL ARRÊTÉ SUR L'EAU

L'arrêté sur l'eau du 13 juillet 2020 est toujours en vigueur. Il interdit notamment le remplissage des piscines avec l'eau potable de la commune. Voici ses articles :

- Article 1 : L'usage de l'eau potable est à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, uniquement réservé à l'usage domestique des habitants de la commune.
- Article 2 : Le lavage des voitures, des trottoirs, le remplissage des piscines, sont formellement interdits sur le territoire de la commune.
- Article 3: Il est recommandé l'utilisation avec modération et à son strict nécessaire de l'arrosage des jardins.
- **Article 3**: Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi et sanctionné.
- Article 4 : Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CORDES, Madame la Secrétaire de Mairie sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

## **INFORMATIONS MUNICIPALES SUITE**

## ADRESSAGE - FIBRE OPTIQUE

#### **A**DRESSAGE

L'adressage a bien avancé : les noms de rue ont été décidés, nous faisons les dernières vérifications sur les coordonnées de début et de fin de chaque voie. Dès que nous aurons terminé, nous pourrons décider des numéros de chaque maison et dans certains cas de parcelles potentiellement constructibles.

#### **FIBRE OPTIQUE**

Avoir terminé l'adressage est indispensable pour que SFR, chargé de l'installation de la fibre optique, puisse la faire arriver chez vous.

## Une première étape : l'installation d'un NRO.

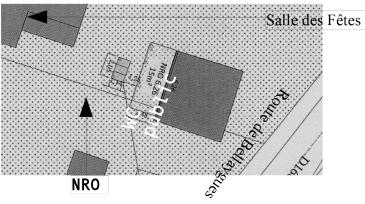
Un NRO est un Noeud de Raccordement Optique, c'est-à-dire un local technique permettant de relier les abonnés et le réseau national.

SFR a prévu de construire ce local technique, ou shelters, en juillet. Ce local sera installé entre les WC publics et la salle des fêtes (voir le plan). Il a une surface de 15 m² et une hauteur de 3,5 mètres environ.

Il sera de couleur beige. Cette construction nécessitera l'utilisation de grue et provoquera sans doute quelques nuisances de voisinage.

#### INFORMATION ET CONSULTATION

Nous vous donnerons évidemment toutes les informations qui vous concernent pour l'adressage et



pour la fibre optique. Nous vous consulterons si vous avez des choix à faire, soit par courrier, soit en allant vous rencontrer.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE . 4C

Résumé. Les compte-rendus officiels sont disponibles au siège de la 4C.

#### Compte-rendu du conseil communautaire du 18 mai 2021

# 1- Réglementation de la sectorisation scolaire du territoire de la 4C.

Ce projet de règlement a pour objectif premier de sécuriser le maintien des effectifs dans les 5 écoles de la Communauté de Communes et éviter la fermeture des classes, tout en préservant les conventions réciproques déjà actives avec les écoles des territoires limitrophes de la 4C (Sur les quatre dernières années, une classe a été fermée sur PENNE et deux sur le groupe scolaire de CORDES).

La sectorisation scolaire est un outil qui permet aux communes de la 4C, lorsque ceux-ci disposent de plusieurs écoles publiques, de délimiter sur leur territoire des périmètres scolaires servant à l'affectation des élèves et leur répartition entre les établissements scolaires de l'enseignement public du 1er degré selon leur lieu de domicile.

Aucune participation financière de la 4C ne sera prise en compte sur d'autres écoles hors territoire (dans la mesure où chacune de ces écoles offre un service de transport, de restauration et d'accueil périscolaire) sauf pour des scolarisations liées à l'article L.212-8 du code de l'éducation :

lorsque l'école de la 4C la plus proche du domicile ne dispose pas ou plus de la capacité d'accueil suffisante; lorsqu'il existe une inscription préalable d'un autre enfant de la fratrie dans une école de la même commune extérieure;

pour raisons de santé justifiée. Dans le cas d'une inscription dans une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) située en dehors du territoire, la participation financière de la 4C de résidence est obligatoire si la décision d'affectation relève de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées;

pour les habitants de St Martin Laguépie et Le Riols qui peuvent exceptionnellement inscrire leurs« enfants à l'école de Laguépie (82) ou Varen (82).

Le président de la 4C ne peut pas s'opposer à l'inscription d'un enfant dans une école de la commune d'accueil (hors 4C) si celle-ci dispose d'une

capacité d'accueil suffisante et prend à sa charge le coût de la scolarisation.

## 2- Délibération fixant les tarifs des prestations SPANC au 1er Juin 2021. (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Augmentation au 1er juin 2021 des tarifs des prestations SPANC (pas été revus depuis le 1er janvier 2019, date de la création du service au niveau de la 4C)

NATURE DE PRESTATIONS PROPOSITION TARIFAIRE Applicable au 01/06/2021

C1- Contrôle de conception d'une installation = 100.00 €

C2-Contrôle de réalisation d'une installation autonome =100.00 €

C3- Contrôle de bon fonctionnement d'une installation autonome =100.00 €

C4- Contrôle de bon fonctionnement complémentaire dans le cadre d'une transaction immobilière = 180.00 €

C5- Second contrôle en cas de non-conformité = 100. 00 €

# 3-Délibération autorisant le Président de la 4C à signer la convention « Petites Villes de Demain » (P.V.D) conjointement avec la Mairie de Cordes sur Ciel.

Comme d'autres communes de faible densité, les communes des la 4C disposent d'atouts certes, mais rencontrent des difficultés qui nécessitent de maintenir une activité économique, une redynamisation de leur cœur de village... d'où l'intérêt d'avoir été sélectionnées dans ce Dispositif National

« accélérateur de transitions territoriales ». Cordes sur Ciel et les communes de la 4C pourront ainsi bénéficier de crédits pour le financement des projets éligibles au Programme « Petites Villes de Demain » PVD.

Les communes du Causse ce sont abstenues de voter pour l'embauche d'un Chef de projet subventionné jusqu' à 75 % des salaires et charges (à charge de la communauté de communes environ 13 000 euros).

**4-Demande de classement du chemin de randonnée « de Maraval aux Touardes » sur la commune de Labarthe- Bleys** – Inscription dans le document de l'Intérêt Communautaire de la 4C.

L'opération marquage/balisage/protection du chemin rural existant, se fera en concertation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) et le Département et pourra faire l'objet d'un accompagnement financier au titre des espaces naturels sensibles .

Un diagnostic a également été demandé au CDRP sur la liste des sentiers de randonnée pédestre figurant sur la liste des sentiers inscrits dans l'intérêt communautaire 4C (délibération du conseil communautaire du 13 décembre 2018) ; certains sentiers n'étant peu ou pas praticables.

**5-Rythmes Scolaires**: Modification sur les rythmes scolaires de la rentrée de septembre pour l'école de MILHARS. En Mars dernier, cette école devait rester à 4 jours et demi. Suite à une nouvelle consultation avec les parents, la Directrice a demandé à passer à 4 jours.

**6-Centre de Loisirs 4C**. Annonce de l'ouverture du centre de loisirs en juillet et août.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUIN 2021

**1-Demande de rattachement des communes de LOUBERS et de NOAILLES** à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, à compter du 1er janvier 2022

Cette délibération sera notifiée au Maire de chaque commune membre de la 4C et elle devra être soumise à l'approbation de chacun des conseils municipaux.

(<u>Note de la rédactrice</u>: Il manquerait une centaine d'habitants pour atteindre les 5000 administrés dans la 4C et ainsi éviter de fusionner avec la communauté de Communes du Carmausin et du Ségala. L'avis de fusion ou non fusion aura lieu en octobre.)

2- Accord de principe pour la mutualisation de la compétence Tourisme entre les Offices de Tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour et du Vignoble du Gaillacois. Mise en place des ateliers de travail. Réflexion en cours entre la Communauté de Communes 4C et l'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

visant à rapprocher les Offices de Tourisme des deux territoires dans l'objectif de les rassembler au sein d'une même structure pour conforter les moyens et que celle-ci puisse prendre la forme d'un syndicat mixte portant uniquement la compétence Tourisme.

3- Commission VOIRIE: Sept communes de la 4C ont déposé un dossier au titre des intempéries de janvier 2021. A ce jour, chacune d'entre elle a reçu la visite d'un contrôleur de la DDT venu constater les dégâts occasionnés par celles-ci. Au niveau de la 4C, les dossiers de demande de subventions à ce titre ont été déposés auprès de l'État et du Département. Aucune date d'obtention de ces aides et aucun montant ne sont, à ce jour, connus. Certaines communes ont besoin de mettre en œuvre ses travaux rapidement afin de rétablir certains axes de communication.

Pour ces opérations exceptionnelles, un élan de

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUIN SUITE

solidarité pourrait être mis en place entre les communes de la 4C et une réflexion menée dans ce sens, en commission Voirie ou au sein de la Conférence des Maires pour voir notamment comment les communes sinistrées pourraient commencer ces travaux avec un soutien financier transitoire de la 4C, sans attendre les arrêtés d'obtention de subvention qui risquent de tarder à arriver suite aux dernières informations délivrées aux Maires concernés.

#### 4- Étude en cours PLUi.

Problème du zonage et de la densité des parcelles constructibles dans le cadre de l'étude PLUI en cours qui ne correspond pas du tout, pour les maires, à la configuration des parcelles de leur commune et qui les bloquent pour trouver des zonages constructibles. En effet, les parcelles concernées ont des superficies bien supérieures à celles imposées par l'État en matière d'espace constructible. Ils rappellent que leurs communes sont des territoires ruraux, que les gens qui souhaitent s'y installer veulent acquérir ou construire sur de grands espaces qui n'ont rien avoir avec les zonages constructibles des secteurs urbains et périurbains.

Un élu rappelle que le problème soulevé aujourd'hui est effectivement une réalité contre laquelle les élus de la 4C s'étaient déjà opposés dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Cordais et du Causse, en dénonçant par délibération, la préfiguration de ce document qui ne favorisait que le milieu urbain et péri-urbain au détriment des zones rurales. Même si les densités avaient alors été reconsidérées pour le milieu rural, il n'en reste pas moins qu'elles ne correspondent toujours pas à la réalité géographique locale et que le problème est

toujours le même. La construction du PLUi doit s'appuyer sur le SCoT, d'où la situation de blocage encore aujourd'hui rencontrée dans le cadre de l'étude PLUi en cours qui tend à démontrer que le document du SCoT reste toujours inapproprié au développement urbanistique des communes rurales. Bernard BOUVIER en ses qualités de référent Urbanisme de la 4C, en charge de l'étude PLUI et actuel Président du SCoT, propose aux communes concernées par ce problème, d'organiser une réunion travail afin d'étudier avec le bureau d'études les blocages rencontrés et de pouvoir y apporter des solutions.

**5-France-Services des Cabannes** – Départ de la Responsable de France-Services également en charge de la mission C.T.G le 17 juin prochain, dans le cadre d'une demande de mutation. Une offre d'emploi a été déposée auprès du Centre de Gestion et de Pôle Emploi pour le recrutement d'un(e) Chargé(e) de Mission C.T.G (temps complet) ; le recrutement interviendra en septembre. Date limite du dépôt des candidatures 19 juillet 2021.

**6-Emplois de Conseillers Numériques** : Suite aux entretiens avec les candidats, deux personnes ont été retenues. La prise de poste est normalement prévue pour le mois d'Octobre.

**7-Centre de Loisirs 4C** : Il ouvrira cet été. La personne qui sera chargée de la direction a été retenue et elle assurera l'encadrement des équipes, en juillet et août . Inscription de 65 enfants sur les 2 mois, 32-33 enfants accueillis par mois.

## Compte-rendu du conseil communautaire du 29 Juin

## 1- Augmentation des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2022

Hôtel \*\* = 0,75 euros par jour Camping = 0,45 euros par jour + taxes additionnelles (revenant au département)

# 2- Étude d'un Site Patrimonial Remarquable sur la commune de PENNE.

Remplacement des 500 m de protection par une protection élargie.



Dessin Kathelène de Préville cc-by-sa

#### **4C PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUI**

#### LE PLUI, QUEZACO?

Notre commune est concernée par l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui remplacera notre carte communale. La Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C), dont fait partie Vaour, avec 20 autres communes (depuis le récent accueil de Noailles et Loubers) est accompagnée par le bureau d'études Atelier ATU dans l'élaboration de ce document.

Un PLUI détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire et à une gestion économe des sols en prenant en compte les ressources locales et les besoins des habitants. Il conjugue les dimensions sociale, économique et environnementale. Ses prescriptions s'imposent aux travaux, aménagements, constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols.

#### **UN TRAVAIL EN PLUSIEURS ETAPES**

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais (3 communautés de communes : le Carmausin-Ségala, VAL 81 et le Cordais-Causse) a été approuvé le 4 mars 2019 par le conseil du syndicat mixte. Il est exécutoire depuis le 29 mai 2019. Le PLUI doit être rendu cohérent avec le SCoT. Vous pouvez consulter le SCoT à la mairie ou sur internet sur le site du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) indique les souhaits de développement dans le cadre du PLUI. Il définit les différents zonages (zones urbanisées, zones à urbaniser, zones agricoles, naturelles et forestières, ...) et les orientations politiques des différents domaines (transport, écologie, paysage, économie, habitat, numérique, tourisme, culture, commerces, équipements publics ...). Nous sommes actuellement dans cette phase.

Le bureau d'études Atelier ATU a réalisé un diagnostic, le document de synthèse de ce diagnostic est consultable en mairie et disponible sur le site de la commune.

Avec l'annulation des élections municipales de 2020, la commune a été gérée par une délégation spéciale qui ne pouvait gérer que les affaires courantes. Elle n'a donc pas pu suivre l'avancement du PLUI à l'échelle intercommunale et n'a pu prendre part à la continuité

du travail sur le PADD.

Le conseil municipal nouvellement élu n'a pu que constater le retard de Vaour sur l'avancement du PADD. Retard que nous parvenons à rattraper non sans peine.

#### **CALENDRIER**

Il y a eu des retards par rapport au calendrier initial. Le calendrier actuel prévoit que le PLUI sera terminé fin 2021. Une enquête publique est prévue au premier trimestre 2022. L'enquête publique concernant le ScoT avait duré 35 jours et il n'y avait eu que 71 observations pour une population d'environ 40 000 habitants.

#### **PARTICIPEZ ET DONNEZ VOTRE AVIS!**

Nous souhaitons prendre en compte l'avis du plus grand nombre, car ce document déterminera l'évolution de notre commune sur les questions de l'habitat, de l'économie, des transports, du paysage, etc... pour les 10 prochaines années!

Que vous soyez propriétaire ou non, nous pouvons réfléchir ensemble aux questions d'urbanisation, de préservation des paysages, de développement artisanal ou agricole, touristique, commercial, numérique, culturel, etc...

Nous sommes accompagnés par Atelier ATU, et devons travailler avec les politiques nationales de développement rural pour aboutir à un projet relativement commun à toutes les communes de la 4C. Il faudra donc aborder des questions difficiles comme le changement de statut de terrains, dont certains deviendront constructibles, alors que d'autres perdront leur constructibilité.

Un Registre de Concertation Public est accessible en mairie. Vous pouvez y inscrire vos souhaits en indiquant la ou les parcelles concernées. Il est également possible de faire cette demande par courrier adressé à la mairie en précisant le numéro de parcelle, en datant et signant votre demande.

NOUS VOUS PROPOSERONS UN RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE POUR VOUS INFORMER DE L'AVANCEMENT DU PLUI ET EN DISCUTER LE PLUI, QUEZACO ?

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE . 4C



En partenariat avec notre Communauté de Communes de la 4C et Huttopia Pays de Cordes/Ciel,

Albi Sports Aquatiques, le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports et le comité départemental de natation, proposent des stages gratuits cet été, à la piscine du camping HUTTOPIA (anciennement Le Garissou).

L'inscription à ces stages se fait uniquement sur le site d'Albi Sports Aquatiques :

Les places sont limitées : 15 inscrits pour les 6-12 ans et 8 inscrits pour les 4-6 ans.

Les enfants inscrits devront obligatoirement participer aux 10 séances prévues.

Le stage sera encadré par du personnel diplômé issu du comité départemental de natation.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE 4C ÉPAVES

# Collecte gratuite d'épaves



Afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par les épaves (voiture, tracteur, engin agricole, ferraille de gros volume: chaudière, cuve, ...), la 4C organise prochainement une collecte gratuite. Si vous possédez des épaves à évacuer, il vous suffit de nous signaler, <u>avant le 30 septembre 2021</u>, vos coordonnées et le type d'épave à collecter. Merci de vous assurer que les épaves sont accessibles depuis la route et qu'aucune ligne téléphonique ne gênera le camion grue.

Inscription auprès des services techniques au 05.63.56.30.46 ou par mail dvt.durable.4c@orange.fr



# VIE DU VILLAGE AUTREFOIS

#### INTERVIEW DE RAYMONDE ALÈGRE

Je suis née à Vaour en 1935, couturière de métier dès l'âge de 14 ans et je suis toujours restée à Vaour!

Avant la guerre de 39-45, Vaour était un village important du canton, il y avait 500 habitants et de nombreux commerces: 2 boulangers, une boucherie, la Perception (rue de la Poste), deux hôtels qui sont longtemps restés en activité avec l'hôtel du Nord et l'hôtel du Parc.

À l'époque le four du Muret était communal mais cela date d'avant ma naissance. La quincaillerie se trouvait à l'emplacement de l'actuelle épicerie Ellipse.

Les gens du village partageaient toutes les taches agricoles, vendanges, moissons, tuer les cochons et canards, il y avait de bons repas partagés et des veillées où on discutait, la télé n'existant pas on allait plus chez les uns et les autres.

Les loisirs étaient le bal du dimanche après-midi aux Glycines et le cinéma au Parc. C'était un monsieur de Saint-Antonin qui nous amenait un grand écran et des films de l'époque, il allait aussi sur Gaillac avec son cinéma ambulant. Le premier mardi du mois se tenait la foire aux bestiaux qui ramenait une foule de paysans des villages voisins, le foirail se trouvait sur la butte qui mène à l'actuelle Cité du Lac.

Il y avait un forgeron qui travaillait beaucoup, il ferrait les bêtes là où se trouve la friperie et les animaux attendaient à la Place du Cog. Dans les années cinquante, il n'y avait que deux voitures, celle du notaire et du garagiste, les gens se

déplaçaient beaucoup à vélo, mais surtout à pied.

Le progrès, comme partout en France, est arrivé à Vaour, installation de l'eau, de l'électricité... Fini le temps des laveuses qui faisaient la lessive au lavoir et charriaient le linge en brouette... Bien que, au début les gens étaient réticents par rapport aux machines à laver, ils avaient peur qu'elles abîment le linge.

Dans le temps, les mariages étaient arrangés d'avance par les parents mais ça ne marchait pas toujours, Moi, j'ai bataillé pour imposer mon mari à mes parents, c'était un espagnol donc considéré comme un étranger. En 1939 sont arrivés de nombreux réfugiés, des alsaciens (il y a encore une famille à Penne), des portugais, italiens et surtout des espagnols. Ils travaillaient en Grésigne comme bûcherons ou aux scieries...

Pendant la guerre, certains ont pris le maquis dans la forêt de la Grésigne, les allemands ont fait un jour une rafle de cinq personnes, une n'est jamais revenue, on disait que le chef du maquis s'appelait Jean Pierre et reliait les réseaux de résistants de Cordes et Vindrac, mais on n'a jamais su qui c'était.

Mon mari était maçon et pompier volontaire. Sa passion était les marathons au sein de la corporation de pompiers, j'avais le mur de la salle à manger tapissé de coupes!

Raymonde Alègre travaillait à la mercerie du village. Quand la mercerie a fermé dans les années 67-68, elle a récupéré des invendus de cartes postales qu'elle nous commente :

Photo 1 : Place de la mairie

On voit un poteau, c'est la balance publique qui a été transférée à l'ancienne gendarmerie. La croix en pierre a été amenée au chemin du cimetière. Un charron réparait les roues de charrette avec un cerclage, quand il avait beaucoup de travail, il embauchait 3/4 hommes du village pour l'aider.

Photo 2 : Ruines de l'ancienne Commanderie

Mon père avait 10 ans , il est né en 1899 et en 1911, lors du retour de l'école, il a entendu un grand bruit et un énorme nuage de poussière, la tour était tombée. A cette époque, les communes n'avaient ni l'argent ni l'envie de maintenir le patrimoine, il fallait d'abord se loger et manger!. Toutes les pierres ont été prises pour des constructions, quel dommage, il paraît qu'il y avait un bel escalier en pierre.





## VIE DU VILLAGE AUJOURD'HUI

LE MARCHÉ

## Notre petit marché s'étoffe!

Tous les premiers jeudis du mois, notre marché s'ouvre à d'autres producteurs et artisans. Si vous voulez participer, contactez la mairie ou Leonore au 05 63 56 39 71 ou Catherine au 05 63 45 01 84 / 06 31 13 34 77. Nous avons eu le plaisir d'assister à une fabrication de cordes sur le marché. Soizic et Telly nous ont montré comment fonctionne une machine à corder comme dans l'ancien temps.

Démonstration de la fabrication de cordes par un procédé artisanal sur la place du marché.

Fabrication d'une corde à 4 torons \*.

Un petit chariot sur roulettes avance au fur et à mesure de la torsade. À la fin, elle aura perdu 30% de sa longueur!

\* Les torons sont un assemblage de plusieurs fils tournés (ou tordus) ensemble. S'ils ne l'étaient pas, ils seraient inégalement tendus lorsqu'on enroule la corde autour d'un treuil, par exemple, et la corde dans son ensemble ne présenterait aucune solidité.



Mécanisme improvisé par un artisan local, avec une manivelle pratique pour enrouler les 4 torons les uns autour des autres de façon régulière.



Corde réalisée.

## **INFORMATIONS AUX HABITANTS**

## MÉDIATHÈQUE DE VAOUR

Quoi de neuf à la médiathèque ?

Permanences « beaux jours » du vendredi de 18 h à 19 h 30, jusqu'au 15 octobre

Les nouveautés printemps/ été : des albums, des romans, des BD, des documentaires, pour tous les âges et tous les goûts, tant de choses à découvrir

#### Focus sur :

- \* Mangas jeunesse (suites des séries en cours, nouveautés)
- \* Pour les ados et les adultes, une

sélection d'ouvrages à partager \* Pour les grands, des romans pour rêver, rire, réfléchir, voyager, trembler...

Avec une attention portée à toutes vos demandes, la possibilité de réserver ou commander des documents, des conseils si vous le souhaitez, la médiathèque vous ouvre grand les portes, avec toujours des consignes sanitaires à respecter (port du masque à partir de 11 ans, lavage des mains et jauge de 6 personnes)

A bientôt!

#### **FRANCE-SERVICES**

## Départ de France services

Séverine Touzet a choisi de quitter son poste à France Services et à l'Agence Postale pour d'autres aventures. L'équipe coordination municipale salue unanimement le travail de cette jeune femme qui a bien

courageusement et très efficacement mis en place ce nouveau service qui remplace la Maison des Services Au Public (MSAP). Merci de tout cœur

à elle.



**ÉTAT-CIVIL** 

Nous avons le regret de vous annoncer les décès :

- de Jean Termes le 24 juin 2021

Cet ancien bucheron, habitant la maison centrale du hameau d'Aymès, vient de nous quitter à l'âge de 96 ans.

- de Gilles Olivet le 6 juillet 2021

Connu pour être l'amoureux des figuiers, il a mis toute son énergie pour créer et entretenir, le jardin des prunes bleues, et le potager collectif.



## PORTRAITS D'ÉLUS ET D'HABITANTS

Présentation d'Isabelle Cotté, habitante impliquée dans la dynamique citoyenne de Vaour, membre des commissions communication et transition écologique.

- C'est quoi ton quotidien?

Je vends sur les marchés, principalement des poteries. Commerçante non sédentaire, j'apprécie cette activité car je change tout les jours de lieu de marché. Cela me permet de rencontrer des gens différents et de voir des supers levers de soleil sur les routes! L'hiver, je pars travailler dans les marchés de Noël, une occasion de visiter d'autres coin de France. Habitante à Aymès, j'apprécie la vie du hameau avec les petits projets collectifs jardin « patates, poulailler ». Niveau activités, je fais du yoga, j'ai rejoint "les tambours de Vaour ", une batucada brésilienne, qui insuffle l'envie de bouger et partager des moments sympas!

- Pourquoi es tu engagée dans cette aventure municipale ?

Je suis allée aux premières réunions citoyennes par curiosité et par envie de rencontrer les gens de la commune. J'habite depuis 10 ans à Vaour et je me suis dit que c'était le moment pour participer à conserver cette qualité de vie que l'on a et qu'on oublie parfois ! J'apprécie cette diversité de personnes rencontrées et motivées par une envie de préserver le « bien commun », je n'ai pas de compétences particulières mais la bienveillance du groupe me motive à

apprendre.

- Sur quels sujets ou projets de la mairie travailles tu particulièrement ?

Je suis dans la commission communication et la commission transition écologique. Les « coups » portés à la nature : pollutions, surproduction,... m'attristent particulièrement. Dans notre réalité locale, je souhaite protéger les ressources essentielles comme l'eau, améliorer la gestion des déchets, protéger le vivant comme recréer les haies, entretenir les chemins communaux.



## **VIE ASSOCIATIVE**

## ASSOCIATION PCV PATRIMOINE ET CULTURE EN VAOURAIS

## Association PCV

## Patrimoine et Culture en Vaourais

La Peyre 81140 VAOUR



Avec les perturbations dues à la situation sanitaire, l'Association PCV a dû mettre entre parenthèses toutes les manifestations ... en attendant des jours meilleurs.

L'association a cependant continué à œuvrer en 2020 dans l'église de Vaour :

Mise en lumière des tableaux exposés.

Remplacement de tous les spots –gros consommateurs d'énergie- par des ampoules leds. Il reste à trouver le financement pour changer l'éclairage du chœur (450 euros).

Sécurisation de l'escalier qui monte au clocher

Changement de la porte latérale droite.

Restauration des portes de la sacristie et celle de l'ancien Conseil de Fabrique.

L'année 2021 est l'année de la réalisation de l'étude historique et archéologique de la Commanderie des Templiers de Vaour



L'association Vent Propice existe depuis 9 ans et a choisi avec ses « rencontres de l'Ailleurs » d'être à l'écoute du monde en invitant au Rial, à Vaour, des écrivaines et écrivains étrangers qui nous ouvrent à d'autres pensées et d'autres cultures.

Vent Propice accueillait pour sa 1ère rencontre en octobre 2012 l'écrivaine argentine Sara Rosenberg. Depuis des écrivains-nes d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Palestine, de Cuba, d'Espagne, du Cameroun, ... se sont succédé au Rial. Leur présence et les échanges qu'ils suscitent témoignent de l'intérêt que toutes et tous trouvent dans une relation de proximité et de simplicité avec les auteurs-es.

A partir de septembre, Vent propice proposera de tourner ses regards vers Haïti, la Mauritanie, l'Extrême Orient...





# **VIE ASSOCIATIVE (SUITE)**

## L'ETE DE VAOUR

Bonjour à tous,

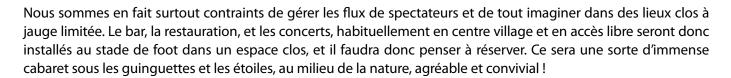
Quel crève-coeur l'an dernier d'annuler pour la première fois en 35 ans d'existence notre rendez-vous estival. Nous avons donc travaillé dur pour que cette année nous puissions nous retrouver à nouveau et profiter de beaux moments de spectacle et de convivialité. Le Festival L'été de Vaour aura donc lieu sur le territoire du 24 juillet au 1<sup>er</sup> août, et à Vaour du 2 au 8 août.

Pour l'occasion, le festival sera exceptionnellement rallongé pour 7 jours de spectacles et de concerts à déguster.

Cette édition sera bien sûr un peu différente pour respecter les contraintes sanitaires du moment. Nous avons cependant la chance d'être début août, et les restrictions seront moindres à ce moment là. On pourra manger et boire avec tous ses amis, il faudra simplement le faire assis, et pas au comptoir. Nous avons également bon espoir d'avoir le droit d'être debout au stade pour les concerts, vu que nous avons l'espace requis pour permettre à tout le monde de respecter la distanciation.

En revanche, le pass sanitaire ne sera pas nécessaire puisque nous ne serons jamais plus de 1000 personnes sur site, un

choix que nous avons fait pour que tout le monde puisse venir librement. Mais par conséquent, on vous demandera donc, sauf si changement d'ici là, de porter le masque sur les différents lieux de spectacle et de concerts.



Autre conséquence de cet aménagement exceptionnel, nous n'aurons pas besoin de fermer le village à la circulation des véhicules, ni de mettre en place la circulation alternée sur la route de Gaillac. Les seules routes limitées à la circulation du 2 au 8 août entre 15h30 et 2h seront donc les routes d'accès au stade, et la route d'accès à la Commanderie. Seuls les habitants de ces zones auront donc besoin d'un macaron cette année pour pouvoir passer en véhicule sur ces horaires-là.

N'hésitez pas à passer au bureau de L'été de Vaour si vous avez des questions. Nous sommes en tout cas très heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau! Si certains d'entre vous veulent nous aider et devenir bénévoles, c'est le moment de s'inscrire sur www.etedevaour.org.

Nous sommes convaincus que, tous ensemble, le temps du festival, nous saurons oublier le poids des contraintes, remettre le vivant et la joie au cœur des discussions et nous reconnecter les uns aux autres à travers ces moments de vie partagés! Et rire, et rire encore, car on en a bien besoin!

Allez, tous dehors, enfin!



Infos & Réservations etedevaour.org / 05 63 56 36 87

# **VIE ASSOCIATIVE (SUITE)**

## **GRESINHÒL**

Gresinhòl, ce tout jeune festival de musique dont le cœur est la forêt de la Grésigne a pour idée d'expérimenter d'autres façons de vivre un concert et de puiser dans les savoirs et richesses locales pour s'ancrer dans le territoire. Créer des liens, des ponts, des passages entre les arts et les savoirs et questionner notre rapport à la nature, à la forêt.

La mairie et l'Été de Vaour ont gracieusement ouvert les portes du théâtre de la Commanderie à l'Association Grésigne en Fugues dans le cadre du festival annuel Gresinhòl. En collaboration avec L'association les Concerts de poche, nous avons eu le plaisir d'entendre le concert du quatuor à cordes



Akilone le 17 juin, sur le thème "Rêve en forêt" tout à fait remarquable avec principalement des œuvres de Berg et de Ravel. Reconnu pour son jeu élégant et généreux, éblouissant de maturité, ce quatuor a remporté le prestigieux 1er prix de concours international de Bordeaux. En première partie, une restitution sonore et visuelle (création de chants accompagnés d'instruments de musique fabriqués à base de matériau naturels, teintures sur tissus, mobiles, rêve enregistré par les enfants, ...) enregistrée le matin même par les classes de Milhars, Donnazac, Itzac et le Verdier en forêt de Grésigne qui ont pu profiter de nombreux ateliers sur le thème du rêve et de la forêt pendant toute l'année.

Le 19 juin s'est tenu une Table Ronde : "Migrations", animée par Bruno Mercat, avec Jean Joachim & Jean François Bousquet de l'association

d'ornithologie du Midi et des Pyrénées et de Daniel Loddo de la Talvera, qui nous ont fait voyager tout autour du globe en même temps que les oiseaux, les papillons ou les saumons.

Conférence jalonnée de chants par Joana Schweizer.

Une improvisation surprise avec chants d'oiseaux, danse et violoncelle sous forme de jeu a clôturé cette



belle leçon de vie avant le concert de La Talvera qui a su mettre une ambiance soutenue dans toute la salle!

Le 26 juin, au Château du Cayla a eu lieu un programme excellent sous un soleil radieux : une promenade poétique à 16h, suivie d'un concert des Humanophones à 17H30 puis à 20H, une "balade farcie" avec écoute des oiseaux en partenariat avec la LPO. Le principe de la Balade farcie est simple : une promenade poétique, farcie de surprises artistique, avec danse, musiques, conte, animation nature et sensibilisation à la faune et flore locale. Un bon moyen pour s'échapper et donner le goût de se promener. Journée à marquer d'une pierre blanche.

Outre des concerts et animations en forêt, l'Association organise des ateliers scolaires avec parcours pédagogiques et initiations. Cette année, ce sera autour de la thématique du rêve et de la forêt, avec l'intervention de Jérôme Désigaud, pour la création d'instruments de musique à base de matériaux récoltés lors de sorties en forêt, Frédéric Boyer,

paysan des couleurs, pour la création de teintures sur tissus, mobiles naturels, ocres et sensibilisation à la faune et la flore locale, Bruno Mercat pour l'initiation aux chants d'oiseaux et science participatives autour de la forêt, Cathy Tardieu pour la création de chants à partir des rêves récoltés par Rachel Da Silva.

Malgré cette année difficile, tous les ateliers ont pu avoir lieu. Pari tenu pour l'association qui a mis en place ces ateliers pour la première fois.

#### Et ce n'est pas fini!

A l'automne 2021, vous retrouverez un gros événement pour fêter la venue de l'ensemble Ndima, musiciens Pygmées Aka et en présence de Simha Arom, un des plus grands ethnomusicologues de notre temps, expert des musiques d'Afrique centrale, pour expérimenter la place de la forêt dans nos vies.



Un festival Gresinhol spécial Afrique, en partenariat avec le GMEA, le conservatoire du Tarn, l'association pour le souvenir des déportées des camps de Brens et Rieucros et l'Adda du Tarn les 21, 22 & 23 octobre à ne pas rater.

Pour faire connaissance avec Grésigne en Fugues, demandez le programme : https://www.gresigneenfugues.com/gresigneenfugues@.gmail.com

## FAMILLES RURALES DU CAUSSE



## Concentré des plus Rurales des Familles pendant L'Été de Vaour

Grâce au partenariat avec le festival, vous pourrez retrouver les fameux stands Crêpes associatives — Boissons fraîches et sophistiquées du salon de thé — Friperie de classe et de qualité, réunis en un seul et même endroit, cette année: le stand de rêve! Nous proposons à tous les habitants, mais aussi à

leurs parents, frères et sœurs, cousins, potes d'enfance, collègues, de passage cet été, de participer joyeusement à cette aventure INÉDITE et néanmoins COLLECTIVE de Concentré des Rurales Familles, au cœur du Festival de L'Eté de Vaour 2021.

Pour rejoindre l'équipe, c'est simple : vous nous faites signe et nous vous trouvons LE poste qui VOUS CORRESPOND le mieux :

En amont du festival : fabrication de boissons (ateliers collectifs avant le festival)

**Les matins du festival :** fabrication de pâte à crêpes

## De 17h à 23h, pendant le festival sur le stand

- accueil et vente de boissons délicieuses
- réalisation de crêpes (formation au maniement des billigs assurée en amont par une diplômée du certificat interceltique de Lorient et sa région / évidemment on ne travaillera pas la technique dite « brestoise retournée aérée » cette année mais on ne peut pas tout explorer en 7 jours seulement)
- accueil et vente de vêtements de prestige côté friperie

Pour la friperie c'est Djamila qui organise 06 25 31 43 68 Pour les boissons et les crêpes c'est Catherine 07 86 90 12 21



## **COURRIER DES LECTEURS**

A l'heure d'Internet, de l'interactivité et des réseaux sociaux, le courrier des lecteurs constitue le premier outil de dialogue et de "journalisme" participatif. Il demeure d'ailleurs un élément important pour la vie de notre village. Les courriers publiés sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs et les adresses mail ne seront jamais publiées (les courriers anonymes au contenu injurieux ou diffamatoire seront refusés). Un texte peut être raccourci pour des raisons d'espace en accord avec son auteur, ou sa parution différée. Envoi des courriers à la Mairie de Vaour ou par mail à communication@commune.vaour.fr

## OFFRE D'EMPLOI

ADMR de VAOUR 05 63 45 17 31 vaour@admrtarn.fr

## **OFFRE D'EMPLOI TRES URGENTE**

Vous avez envie que vos proches puissent continuer de vivre dans leur environnement habituel, dans leur domicile, entourés de ceux qui leur sont chers. Vous pouvez en être les acteurs. Si nous n'arrivons pas à recruter, nous ne pourrons pas satisfaire les besoins de nos aînés, et nous serons obligés de refuser d'aider les prochaines personnes en difficultés qui feront appel à nous.

Pensez à eux. Venez nous rejoindre.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est le premier réseau français de proximité, composé d'associations loi 1901 du secteur sanitaire et social qui gèrent des services à domicile.

La mission de ces associations est de permettre aux personnes de bien vivre chez elles, de promouvoir l'autonomie, de développer une action solidaire favorisant le lien social.

Dans ce contexte, l'Association **ADMR de la région de VAOUR** emploie 12 salariées (auxiliaires de vie, aides à domicile). Nous intervenons sur un vaste territoire comprenant une quinzaine de communes, et venons en aide à environ 80 familles à ce jour en coordination avec nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental pour la plus grosse partie, mais aussi CAF, Handicapés, Caisse de Retraite, Mutuelles, etc.).

Nous recherchons d'urgence :

## AUXILIAIRE DE VIE ou AIDE A DOMICILE (H/F)

Domicilié sur le secteur desservi par l'association, titulaire du permis de conduire et disposant d'un véhicule personnel.

Ses missions (en fonction des personnes à aider et de ses compétences propres) :

Réalisation de tâches ménagères (ménage ordinaire, entretien du linge, etc.);

courses, ou accompagnement pour les courses;

Soutien à la perte d'autonomie, stimulation (promenades, jeux, etc);

Garde d'enfants;

Aides à la toilette (pour ADVF exclusivement)

Accompagnement personne handicapée;

Confection des repas, et/ou surveillance des prises de repas;

Etc.

Qualités requises : Disponibilité, réactivité, dynamisme, aimant le contact mais sachant faire preuve de discrétion, intégrité.

Dans un premier temps, CDD pour surcroît d'activité. En fonction des besoins, possibilité d'embauche en CDI par la suite.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV à vaour@admrtarn.fr

Réponse assurée.

Infos complémentaires au 05 63 45 17 31

## **CURIEUX NOMS DE RUES**

Au Moyen Âge, aucune voie n'avait de plague d'identification et comme les noms d'usage des rues, places, escaliers ou impasses changeaient fréquemment, les étrangers au quartier se perdaient facilement. Les rues portaient alors des noms descriptifs de la mise en valeur du sol. Des marais donnèrent ainsi ce nom au quartier actuel du « Marais » à Paris. La « rue Champêtre » constituait l'essentiel du système circulatoire de beaucoup de localités restées proches de la nature, d'où la multiplication des rues des Vignes, des Carrières, du Bois, etc. Dans le midi se trouvent les immeubles « traversés » : la voie qu'ils enjambent est dite « en voûte » ou « en crotte » (sic). Certains dénivellements nécessitent des escaliers ou « degrés » et des paliers dits « tertres » aux noms savoureux : tertre des Pendus, tertre aux Rats, tertre de Glisse Putain. Mettre des noms aux rues est donc l'expression d'une vie économique florissante et diversifiée, proportionnelle à la densité de l'habitat, signe de progrès, d'essor, comme le montre ces quelques exemples : rue aux Aulx, rue du Fromage, du Lard, de la Poulaillerie, des Coursaux-Bêtes, Vacheresse, de la Sardine, etc. Certaines s'inspirent des activités artisanales qui s'y trouvent : rue des Tanneurs, des Savetiers, passage des Esclops (Penne), des Drapiers, des Peyriers, des Changeurs, de la Triperie, des Orfèvres et de la Truanderie (Paris), celles des Filatiers, Couteliers, Polinaires (Toulouse), de la Verrerie (Carmaux), etc.

Après des rues Haute, Basse, Longue, Courbe, Serpente, Traverse, Droite, Vieille, Neuve; la Grand'rue ou Principale (Vaour), parfois unique, d'autres séries de noms évoquent des ouvrages civils, militaires ou religieux et on ne compte plus les saints qui prêtèrent leurs noms aux rues. Revenons à une époque où les immondices et les eaux usées engorgent la voirie et condamnent les populations à vivre dans un climat excrémentiel frappant d'épidémie des quartiers entiers. On raconte que Saint Louis reçut sur la tête le contenu d'un vase de nuit expédié de la chambre d'un étudiant! Les officiers municipaux recommandèrent de ne rien jeter « de haut en bas », ni eau sales, ni urine, ni « luizava » (eau de lessive). Mais il arrive que la toponymie soit le reflet d'une triste réalité puisqu'on rencontre des rue Glèze (remplie de graviers et de boue, Besançon), rue Vilaine (Caen), rue Orde (ordure), rue Sale, rue Foireuse (Angoulème), passage Merdeux (Niort), ruelle du Pipi (Châlon sur Marne), rue des Aisances, rue Merdusson, rue de la Merde, le Cloaque du Trou Puant (Paris)...

BIBLIOGRAPHIE - EXTRAIT

« La Rue au Moyen Age »

Jean-Pierre Legay

Ed. Ouest-France Université



## INFORMATIONS PRATIQUES

## CAFÉ CITOYENS

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 heures midi à la salle des fêtes.

C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changement. C'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre menbre de l'équipe municipale. Une commission présentera ses travaux, projets en cours à chaque café citoyen.

#### Prochain Café Citoyens le 4 septembre

Plus d'infos avant le 1er samedi du mois sur www.vaour.fr

#### **MAIRIE**

Secrétariat/RDV - téléphone 05 63 56 30 41

Email - mairie@commune.vaour.fr

Site web - www.vaour.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI 13h30 - 17h30
MARDI 13h30 - 17h30
JEUDI 8h30 - 12h30
VENDREDI 13h30 - 17h30

Les élus reçoivent sur RDV pris au secrétariat de la mairie.

Permanences les lundis de 10h à 12h.

## COMMERCES . SERVICES

épiceRIE de Stéphane . 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture :

MARDI > SAMEDI 7h30 - 12h30 / 17h -19h30

DIMANCHE 8h30 - 12h30

La boutique artisanale et épicerie biologique "Ellipse" rue de la Poste . 05 63 56 03 18

mail: ellipsebioartisanat@gmail.com

Horaires d'ouverture :

LUNDI > SAMEDI 10h - 13h / 14h - 19h30

#### Friperie de Familles Rurales.

Horaires d'ouverture :

MERCREDI / JEUDI 10h - 12h30 SAMEDI 15h - 17h

TAXI Gilles . 06 16 30 14 90

Marché Vaour . JEUDI 8H - 13H

Marchés Ailleurs . SAMEDI MATIN CORDES SUR CIEL /

DIMANCHE MATIN ST. ANTONIN NOBLE VAL

CAMPAGNAC

LA POSTE . 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture :

LUNDI > VENDREDI 9h - 12h30



#### FRANCE SERVICES

05 63 53 98 38

Photo Jacques Sierpinski cc-by-sa Email -

msap.vaour@gmail.com

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi,

vendredi 9h - 12h30

mardi et jeudi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

LES 1<sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS : les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence au France Service sur RDV.

#### MAISON DU CAUSSE .

FAMILLES RURALES . SALON DE THÉ jeudi 9h30 - 17h ADMR lundi 14h - 17h, mercredi 9h - 12 h







#### MÉDIATHÈQUE

Téléphone 05 63 45 01 84 / mail :

mediatheque@vaour.net

MERCREDI 10h - 12h / 15h - 18h

JEUDI 10h - 12h30

VENDREDI 18h - 19h30 Perms "beaux jours"

jusqu'au 15 octobre

Tous les mardis à partir de 18h, Karine est sur la place avec son camion snack et frites En-K de faim. Tél. 06 86 40 40 04

# SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17

## LES ÉCHOS DE VAOUR . RÉDACTION

Responsable de publication : Jérémie Steil.

Ont participé à ce numéro : Raymonde Alègre, les élus, la commission Communication Habitants, les auteurs des textes, photos, dessins, illustrations. Mise en page Gérard Lanoye. Tout est sous licence cc-by-sa.

Nous prévoyons la parution du prochain Échos de Vaour fin septembre début octobre.

Merci de nous transmettre les articles, informations, courriers au plus tard le 20 septembre 2021.

SVP - envoyez vos fichiers textes et images à communication@commune.vaour.fr - Merci